

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le 2 octobre à 14h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Présidente, en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis.

Date de convocation : 22 septembre 2020

Etaient Présents sur place : Mmes Françoise DE ROFFIGNAC- Pascale GOT – Ghislaine GUILLEN - Marie-Pierre QUENTIN. MM Cyril PENAUD, Alain RENARD

Etaient Présents en visio-conférence : Mmes Célia MONSEIGNE, Sandrine DERVILLE, Olivier ESCOTS.

Absents représentés : M. Dominique FEDIEU pouvoir à Mme Pascale GOT, M. Loïc GIRARD pouvoir à Mme Françoise DE ROFFIGNAC, M. Philippe LABRIEUX pouvoir à Mme Célia MONSEIGNE.

Secrétaire de séance : Alain RENARD

Délibération N°2020-03-61: Lancement d'une démarche sur l'affirmation d'une identité Estuaire dans le cadre des actions de coopération territoriale de programmes LEADER

Vu les orientations stratégiques du programme LEADER Haute-Gironde et des territoires riverains de l'Estuaire,

Considérant les enjeux de développement et de promotion de l'Estuaire,

Après discussion, il est décidé, à l'unanimité

Article 1. D'autoriser Madame la Présidente à déposer une demande d'appui du fonds FEADER sur le programme LEADER de la Haute-Gironde et éventuellement des autres territoires, pour engager une démarche sur la définition d'une identité estuarienne ;

Article 2. D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Braud-et-Saint-Louis le 02 octobre 2020

La Présidente

12 rue Saint Simon

33390 BLAYE

Pascale GOT